

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 11 (1935-1936)
Heft: 8

Artikel: Cours de jeunes tireurs [Schluss]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'efficacité de la guerre aérienne

Les adversaires de la Défense nationale, dont le triste rôle est d'alarmer, souvent sans motif, les populations, ne négligent aucune occasion de souligner les ravages terribles que pourrait causer une guerre aérienne future et ils combattent notre défense antiaérienne, en voie d'organisation, en se basant sur leur conviction toute de commande qu'aucune défense ne saurait être efficace contre les attaques aériennes.

On ne peut mieux tranquilliser ceux qui seraient enclins à prendre cette affirmation gratuite pour une haute vérité, qu'en citant quelques chiffres fournis par la guerre de 1914—1918.

En effet, pendant cette dernière déjà, il y eut des attaques aériennes contre les populations civiles et l'on a compté, par exemple, que, du mois d'avril 1917 au mois d'avril 1918, 248 avions ont bombardé la ville de Londres, tuant 412 personnes et en blessant 1610. A Paris, 160 avions et 3 Zeppelins firent 436 victimes, tandis que sur le territoire allemand, 675 attaques au moyen de 4400 avions, ayant lâché 15,108 bombes pendant toute la durée de la guerre, mirent à leur actif, s'il est permis de s'exprimer ainsi, 24 millions de marks de dégâts matériels, 106 morts et 1843 blessés.

En d'autres termes et pour prendre un exemple qui rétablisse les dangers du péril aérien à une juste proportion, environ 15,000 bombes, en chiffre rond, firent moins de victimes en plusieurs années, que les accidents d'automobiles en Allemagne en une seule année!

On peut objecter que pendant la guerre, il ne fut fait usage que de bombes explosives, à l'exclusion de bombes incendiaires et à gaz: c'est exact. Mais d'autre part, on sait que ces dernières ne sont dangereuses qu'aux endroits où n'existe aucune organisation de défense antiaérienne. En effet, partout où la défense passive aérienne est bien organisée, les bombes incendiaires et à gaz perdent leur terrible efficacité. Il ne reste donc en fait, comme dangereux moyen d'attaque, que la bombe explosive dont nous avons montré ci-dessus, sur la base de chiffres puisés à bonne source, l'efficacité toute relative.

En plus de cela, il ne faut pas non plus mésestimer la protection que peuvent offrir des abris contre-avions tels qu'il nous serait possible d'en construire si les crédits nécessaires étaient là.

Les attaques allemandes sur Londres furent en 1915 les plus efficaces, mais par la suite, les Anglais surent organiser leur défense et l'efficacité de ces mesures préventives se révéla aussitôt par une baisse très sensible du chiffre de morts et de blessés après chaque attaque. Enfin, en avril 1918, l'Allemagne cessa toute attaque aérienne contre Londres, estimant que les risques courus par ses pilotes et leurs machines étaient trop considérables en regard des maigres résultats obtenus. Et à cela, il faut encore ajouter qu'autrefois la défense contre-avions n'avait à sa disposition que des moyens plus ou moins primitifs, tandis que de nos jours, outre les organisations de défense passive, elle dispose de batteries automatiques dont l'efficacité se signale par plus de 50 % de touchés.

La conclusion?

Une défense aérienne passive et active bien conçue et organisée réduit l'efficacité des attaques aériennes, sur des objectifs ainsi protégés, de telle sorte que celles-ci n'atteignent pas le rendement minimum que l'on serait en droit d'attendre d'elles.

Cours de jeunes tireurs

(Suite et fin.)

VI.

Tâches du sixième jour:

Convocation : 1400 — Appel.

Licencierment: 1800.

Marche d'environ 1 heure à 1 heure et demie jusqu'à un stand voisin. Concours entre les deux sections. Proclamation des résultats:

a) des exercices principaux,

b) des tirs effectués le jour même.

Distribution de prix.

Graissage des armes.

Rentrée.

Licencierment: 1800.

VII.

Tâches du septième jour:

Convocation : 1400 — Appel.

Licencierment: 1800.

Le moniteur en chef consacrera uniquement cet après-midi à une course, et à des exercices d'observation dans le terrain. Il donnera une orientation générale sur la situation géographique et instruira ses élèves sur la lecture d'une carte, de la rose des vents, etc.

A l'aide d'une boussole, il indiquera aux jeunes tireurs la manière de s'orienter et de se rendre d'un point connu à un endroit invisible, caché derrière une montagne par exemple, et uniquement déterminé par la carte.

Il établira une discrimination entre les différents chemins (1^{re}, 2^{me}, 3^{me} classes, etc.), les voies de communication, de chemin de fer, les cours d'eau.

Il pourra démontrer l'utilisation d'un terrain, de ses différents couverts, etc.

Un médecin de la région pourrait également donner rapidement un aperçu des premiers secours en cas d'accident, accompagné d'une théorie sur les gaz, et démontrera utilement la manière la plus pratique d'opérer le transport d'un blessé, etc.

VIII.

Tâches du huitième jour:

Cette journée sera de préférence choisie un dimanche, afin de permettre une excursion.

On convoquera si possible les jeunes tireurs pour 0700 par exemple et il aura été décidé d'un commun accord de se rendre à un endroit facilement accessible pour tous. Les C.F.F. accordent aux cours de jeunes tireurs des conditions particulièrement avantageuses, moyennant légitimation et carte de transport militaires.

L'instructeur du cours reprendra rapidement quelques explications concernant la lecture de carte, le chemin à suivre, etc.

A la première halte horaire, il posera quelques questions à ses élèves, en vue de connaître le résultat de leurs observations, toujours fort intéressantes à suivre et à développer.

Il organisera à midi un bivouac sur des données essentiellement militaires et s'occupera de faire construire rapidement — avec quelques pierres d'un mur de pâturage — des foyers bien distincts, propres à chaque groupe. Il n'omettra pas non plus, une fois le repas terminé, de faire procéder au nettoyage du camp et ne saura jamais trop exiger dans ce domaine.

IX.

Tâches du neuvième jour:

Reddition des armes.

Soirée récréative.

Allocution patriotique.

Distribution de prix pour fréquentation régulière des cours.

Fin officielle du cours de jeunes tireurs.

Notons encore que la Société Suisse des Carabiniers seconde généreusement les cours de jeunes tireurs en octroyant pour des résultats de 46 points et plus un insigne argent portant mention « Cours de jeunes tireurs S.S.C. » et délivre en outre pour des résultats de 19 points, 6 touchés, des mentions fédérales.

D'autre part, nous apprenons que la section de tir de la Colonie Suisse de Buenos-Aires organisera l'année prochaine un cours de jeunes tireurs sur les bases des règlements actuellement en vigueur chez nous, ceci tout à l'honneur du Président de cette active société.

Il est à espérer que les cours de jeunes tireurs deviendront toujours de plus en plus nombreux et qu'ils contribueront dans une large mesure au développement intensif du tir en Suisse.

Lt. *Eimann*.

Documentation étudiée: Programme de tir 1934, Guide pour l'organisation de cours de jeunes tireurs; ordonnances et prescriptions sur l'instruction préparatoire 1928.

Petites nouvelles

Pour la formation des officiers d'état-major et des officiers supérieurs, divers cours sont prévus à nouveau pour l'année prochaine. Tout d'abord, un cours d'état-major général la d'une durée de 44 jours aura lieu, auquel 25 officiers de troupes seront appelés à participer. Il sera suivi d'un cours III pour les officiers supérieurs d'état-major général et qui durera trois semaines. Enfin, pour la première fois aura lieu l'année prochaine un cours de tactique supérieure, tel qu'il est prévu dans la loi de septembre 1934 sur la nouvelle réglementation de l'instruction. Ce cours sera également d'une durée de trois semaines et 25 officiers d'état-major, tous lieutenants-colonels, y participeront. Par contre, aucun cours pour les services derrière le front n'est prévu, mais bien un cours pour les officiers des services de transport, auquel 40 officiers seront convoqués, un cours pour les commandants de place avec 20 participants et un cours pour les officiers chargés du ravitaillement en munition avec 40 participants.

★

La commission pour l'étude de la question de la réintroduction de l'examen pédagogique des recrues, réunie le 4 novembre, à Berne, a approuvé le programme de travail qui lui était soumis; elle a entendu des rapports présentés par plusieurs de ses membres et décidé de recommander aux autorités la réintroduction de ces examens. Elle a été unanime à estimer que l'ancienne procédure suivie dans ces examens et qui cherchait exclusivement à connaître les connaissances acquises à l'école ne pouvait plus être envisagée, mais que les futurs examens se feraient selon de nouvelles règles qui seront étudiées par tous les milieux intéressés.

★

Dans son n° du 11 novembre dernier, le « Travail » a publié les lignes ci-dessous qu'il appelle modestement « mise au point », mais que nous qualifierons plus exactement de rétractation:

« Dans notre numéro du 3 octobre 1935, à propos du cours de répétition du régiment genevois, sous le titre 'Un drôle de capitaine', nous avons publié un article concernant le capitaine Daniel, commandant la compagnie I/10; nous lui reprochions une sévérité exagérée et un manque de pondération dans les punitions. Nous lui reprochions d'autre part, que les troupes qui étaient sous ses ordres avaient été insuffisamment nourries, que les repas étaient mauvais et mal préparés.

Nous reconnaissons volontiers, à la suite de renseignements qui nous ont été donnés, que les reproches qui ont été adressés au capitaine Daniel étaient dénués de fondement.

En ce qui concerne la nourriture notamment, les hommes de la Compagnie ont au contraire déclaré qu'elle était satisfaisante en qualité et en quantité.

Nous déclarons retirer les reproches que nous avons adressés au capitaine Daniel et les accusations portées contre lui

et nous lui exprimons nos regrets du tort que nous avons pu lui causer. »

Et voilà, le tour est joué!

Beaumarchais lorsqu'il créa le personnage de Basile dans le « Barbier de Séville » ne songeait point que la rédaction du « Travail » ferait sienne la devise de ce trop célèbre hypocrite: « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose! ... ».

★

Selon les propositions qui ont été faites et à la suite des expériences effectuées avec les chars de combat, modèles d'essai achetés à l'étranger, la Suisse envisage sérieusement de doter notre armée de ces redoutables engins de la façon suivante: les 9 futurs groupes d'exploration des divisions recevraient 6 chars chacun, et les trois brigades légères 12 chars chacune, soit au total 90 chars de combat. Ces engins seraient fabriqués dans le pays et ainsi la plus grande partie des sommes consacrées à l'acquisition de ce matériel, serait versée à l'industrie suisse.

★

Le budget militaire pour 1936 prévoit que les écoles de recrues de l'an prochain formeront environ 20,000 soldats de toutes armes, soit 750 cyclistes, 650 dragons et mitrailleurs de cavalerie, 4315 canonniers et conducteurs, 1205 soldats du service de santé, 500 soldats des subsistances, 420 chauffeurs du service automobile, 11,420 soldats d'infanterie y compris 1300 hommes des armes lourdes d'infanterie et 300 soldats du téléphone et signaleurs.

★

Le budget militaire français établi par le Ministère de la Guerre pour 1936 comprend — garde mobile et gendarmerie y comprises — la somme de 6953 millions. Dans une comparaison entre les forces combattantes françaises et celles de l'Allemagne, le rapporteur sur les dépenses militaires a conclu que l'Allemagne dispose actuellement d'une armée effective de 1 million d'hommes, tandis que la France n'en totalise que 654,000.

★

Le retrait aussi subit qu'inattendu du général de Bono — aujourd'hui maréchal — des opérations militaires italiennes en Abyssinie a causé partout une certaine sensation. On s'accorde en général à penser que le gouvernement de Rome espère, par cette substitution, activer l'avance de ses troupes qui s'est avérée aussi prudente que lente. Si l'on considère en effet que pendant le mois d'octobre, les Italiens n'ont franchi qu'une quarantaine de kilomètres, on peut se faire une idée des difficultés de tous genres que cette armée a rencontrées sur son chemin. Des hommes de guerre compétents l'ont affirmé: il est douteux que l'armée italienne puisse faire davantage dans l'avenir. A l'appui de cette déclaration, il convient de citer quelques chiffres: il faut à un corps d'armée normal d'une trentaine de mille hommes — et il y a environ 100,000 Italiens en Abyssinie —, 130 tonnes de vivres par jour pour les hommes et les animaux. En Italie, ce n'est rien: une quinzaine de wagons. Mais cela devient une obligation quotidienne écrasante quand on ne dispose que de moyens de transport sommaires. Un mulet de bât porte 100 à 120 kilogrammes utiles, c'est-à-dire sans compter son harnachement, ses vivres et les bagages de son conducteur. Le chameau porte de 120 à 150 kilogrammes. On voit déjà, sans aller plus loin et aborder d'autres facteurs (routes, munitions, saison des pluies etc...), que le problème du ravitaillement est une chose extrêmement complexe et vaste dans les conditions ci-dessus énumérées. Il semble bien qu'il ne faille pas chercher ailleurs la cause de la lenteur relative de l'avance italienne et que malgré le changement de commandement, on doive s'attendre à un ralentissement s'accroissant au fur et à mesure que les distances augmenteront et que les services de l'arrière seront plus difficiles à organiser.

C'est ce que ces prochains mois démontreront certainement.

★

Du fait de l'exiguïté de l'emplacement de Savatan, l'aménagement d'un centre de dressage pour chiens de guerre à Bex vient d'être décidé. On envisage cinq cours de dressage par année. Chaque cours réunira une quarantaine d'hommes qui effectueront de nombreux exercices d'entraînement pour se familiariser avec les chiens de guerre qui leur seront attribués.

Le centre de dressage, qui répond à une nécessité, sera placé sous le contrôle direct des Forts de Saint-Maurice. Le capitaine Liechti, de Savatan, et M. Albert Muller, de Chiètres sur Bex, tous deux spécialistes en la matière, sont d'ores et déjà tout désignés pour diriger cet important parc de dressage, le premier du genre en Suisse.

★